



SANTA CASA DA MISERICORDIA DE PARIS

LETTRE DE DÉCHARGE - PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ SPORTIVE SANS CERTIFICAT MÉDICAL (+18 ANS)

La SANTA CASA DA MISERICORDIA DE PARIS organisatrice des événements COURRIR POUR LE MISERICORDE organisée le 06 octobre 2024.

Je soussigné(e) _____, Né(e) le
____/____/____, Demeurant à _____, Téléphone
_____.

Déclare participer à l'activité COURIR POUR LA MISERICORDE organisée par la SANTA CASA DA MISERICORDIA DE PARIS.

Je déclare avoir été informé(e) de l'obligation qui m'était faite de fournir un certificat médical obligatoire attestant de mon aptitude à la pratique de cette activité.

En l'absence de ce certificat, je décharge et libère de toute responsabilité de la SANTA CASA DA MISERICORDIA DE PARIS en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception.

J'ai lu attentivement la présente décharge et la signe en connaissance de cause.

Je m'engage à être assuré à titre personnel en Responsabilité Civile et Accident pour l'ensemble des risques liés à ma participation, ou à celle de ma famille. La présente décharge restera valable jusqu'à 4 semaines suivant la manifestation.

Je sais que les organisateurs refuseront ma participation à la course COURIR POUR LA MISERICORDE si je n'ai pas signé ce document.

CHAQUE OBSTACLES DE LA COURSE EST CONTOURNABLE, Chacun est absolument libre de le réaliser ou non. Si un participant décide alors de le réaliser, elle le fait en étant consciente qu'elle seule est responsable de son engagement et accepte donc d'en assumer entièrement les conséquences, dommages quel qu'en soit leurs natures.

Fait à _____, le ____/____/____.

Signature obligatoire :

Précédée de la mention « *lu et approuvée* ».